

Frasne

Journal trimestriel d'information municipale de Frasne
No 43 - octobre 2010

infos



Dynamisme !

Rentrée dynamique ! Le ton est donné : l'école numérique fait son entrée dans nos classes, et, un nouvel espace dédié à l'enseignement de la musique est opérationnel.

Cette rentrée des classes est aussi un temps de mobilisation des acteurs de la vie associative.

Qu'elles soient à vocation sportive, sociale ou culturelle, ces associations par leurs offres concourent à la qualité de vie et à la dynamique de nos territoires.

Nous aspirons tous à vivre dans un espace convivial disposant d'infrastructures et de services adaptés à nos besoins. Et nous sommes tous des consommateurs exigeants de loisirs et de prestations. Cette vitalité associative s'appuie sur l'engagement bénévole, aussi nous vous invitons à rejoindre l'une ou l'autre de ces associations. Devenez acteur de votre territoire c'est une opportunité pour de nouvelles rencontres, et de projets à partager pour vous et vos enfants.

Nos entreprises sont à l'unisson de cette dynamique : développement d'activité, reprise d'entreprise, extension, promotion immobilière, sont les constats actuels. Dans ce cadre il appartient aux élus d'être précurseurs et facilitateurs pour l'ensemble des porteurs de projets.



Philippe Alpy accueillant Mme Duffay Présidente de Région

Ensemble !

Préparer demain, c'est nécessairement faire de la prospective à l'échelle de notre espace de vie élargi.

L'Espace Bois Jura Doubs, le nouvel espace nordique sur le massif de la Haute Joux, confirment cette nécessité de collaborer, de mutualiser intelligences, moyens financiers afin de donner plus de visibilité à nos territoires.

Aucun pôle d'activité n'échappera à cette réalité : l'économie, le tourisme, l'offre de santé. C'est aussi dans cet esprit, que la Présidente de Région Marie-Guite Duffay rencontrait les élus des 4 communautés de communes du Jura et du Doubs, pour comprendre les enjeux du fret sur notre territoire.

A ce titre, Pierre-Alain Bolomé, directeur de Terco à Chavornay, expert dans le domaine de l'activité ferroviaire, nous invitait à saisir les enjeux et les nécessités de créer des synergies au-delà de nos frontières, échanges riches, et prometteurs.

Pour autant, conscients que nous bénéficions d'une offre de transports privilégiée TER et TGV, quelle desserte pour le massif du Jura dans l'après 2012 avec la mise en place de la LGV ?

Ensemble les élus et acteurs économiques devront être actifs et vigilants afin de préserver une desserte de qualité.

Bien à vous

Dans ce numéro :

LE MARCHÉ DE MANON	3
LACHAUFFERIE BOIS	5
ACTUALITÉ CMEJ	8
DES PISTE POUR LA FORÊT	9
LA RENTRÉE DES CLASSES	10 11
VIDANGE DE L'ÉTANG DU MOULIN	12
LE CENTRE DE SECOURS	19
CG.TEC	23

Le marché de Manon : Une réussite !

Pour cette seconde édition, ce petit marché a connu un vrai succès. Il est vrai, que Manon n'avait pas ménagé ses efforts depuis des mois : Contact avec les exposants, promotion auprès des radios locales et de la presse écrite, suivi efficace de toutes les réponses reçues... De la savonnette bio à l'assiette de charcuterie en passant par les courges et les objets en bois, la diversité du choix apportait cette petite touche de qualité au marché.

Certains se sont étonnés de l'absence de viticulteurs cette année. Ce n'est pourtant pas faute d'en avoir contacté ; chaque vigneron apportait la même réponse à notre demande : « ça dépend de la date des vendanges... » Tous étaient en pleine récolte. Beaujolais, Jura, Bourgogne, pas un n'a pu satisfaire notre demande.

Côté organisation, les stands – chapiteau repas, chalet vente de gaufres, buvette – ont pu être montés la veille. La mairie avait prévu de détourner la circulation routière, entre la pharmacie et les quatre routes, de façon à faire traverser le public depuis la place Girod en toute sécurité. Originalité sur ce marché, la possibilité de prendre les repas sur place. Paella, choucroute et autre petite restauration ont connu un réel succès.

Autre innovation, un stand monté à



l'initiative de la commission environnement du CMEJ sur le recyclage des déchets et le compostage.

Aidés en cela par le SMCOM, les jeunes ont tenu le stand et trouvé eux-mêmes les slogans : « nos poubelles débordent, réagissons !! » ou : « les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas... » Une façon comme une autre de devenir éco citoyen !

La commission animation du CMEJ, quant à elle, a vendu des gaufres tout l'après midi et ses membres ont procédé à la distribution de petits pains aux enfants, après les jeux – course en sac, course à l'œuf – organisés par les élus, comme au 14 juillet.

Pour agrémenter le tout, l'orchestre « les Snails » formé de jeunes de La Rivière, a joué et mis de l'ambiance durant près de trois heures, apportant une belle touche musicale à ce marché. Rendez-vous est doré et déjà pris pour l'an prochain à la même période et, parole d'exposants : « ça a bien marché, on reviendra !... »

Jacky Désarménien



Bravo Manon !

Retour sur les animations de l'été

Une fois encore cette année, les animations de l'été ont connu un réel succès. En collaboration avec la commune et le comité des fêtes, la CFD a pris en charge la responsabilité de leur mise en place. Hormis les animations habituelles comme les cours de peinture ou les visites des tourbières, plusieurs contacts ont été pris et, nouveauté en 2010, des cours de cuisine ont été dispensés par Madame Paulette Bôle. Personne extrêmement compétente – beaucoup se souviennent de sa table fameuse au restaurant – les personnes qui ont suivi ses enseignements en sont sortis enchantés. Autre innovation cette année, le spectacle très original mis en place par le théâtre du Bric à Brac, deux week-ends de suite et qui a connu un réel succès. Grâce au talent des acteurs et une mise en scène remarquable due à Bernard Chagrot. Le public était baladé à travers les chemins de Bellevue, de nuit, accompagné par une musique entraînante et suivant les pérégrinations des acteurs. Côté environnement, on a pu apprécier les sorties natures, guidées par Geneviève Magnon et Michel Sauret, qui sur les chemins de la flore, qui sur les traces des oiseaux de la vallée du Drugeon. Bien entendu dans le même domaine, les sorties guidées par François Nicod et son compère Jean-Paul Longchamp ont fait le bonheur des herboristes amateurs et des fins gourmets, curieux de découvrir une cuisine tout en finesse, avec la flore de notre région. Venons-en aux cours de peinture : Mesdames Hannot, Bailly, Vuillaume, Pasquier et Dubief ont, comme à l'accoutumée, fait florès dans la dispense de leurs cours, à tel point que les pastels, aquarelles et autres peintures à l'huile – qui, chacun le sait est plus difficile mais plus belle que la peinture à l'eau – n'ont plus aucun secret pour les amateurs (certes éclairés) ayant reçu ces cours... Beaucoup de pédagogie donc cette année, mais les élèves très studieux ont appris avec plaisir à affiner leurs diverses pratiques, culinaires ou picturales. Le bilan de cet été ne serait pas complet sans parler des mercredis d'accueil à la ferme de Cessay qui ont connu un succès plus important encore que l'an dernier. Grâce aux bénévoles du comité des fêtes, les convives ont pu apprécier à leur juste valeur röstis, fondues et au-



Le caquelon version XXL



La convivialité avant tout

tres morbiflettes, après avoir pu découvrir les saveurs subtiles du Comté aux différents affinages. On a beau être du Haut Doubs, on apprécie toujours un tel fromage accompagné (bien sûr avec modération) d'un fin Chardonnay du terroir Jurassien !! Cet été a donc réjoui les papilles, fait pétiller les yeux des adeptes de la nature, apporté de l'eau au moulin des Manet en herbe et mis en joie le cœur des amis passant un moment agréable en bonne compagnie. Ah le bel été que nous avons passé !...

Jacky Désarménien



Les tourbiers à pied d'œuvre



La dégustation du comté



On écoute le chef !



Préparation des tartelettes aux myrtilles

Projet Chaufferie bois

Depuis plusieurs années la municipalité de Frasne s'interroge sur la faisabilité d'une chaufferie bois.

La communauté de communes porteuse de projets sur les villages a retenu le cabinet d'étude Indiggo pour réaliser ce travail.

Première phase de l'étude : réalisation d'un pré-diagnostic énergétique des bâtiments publics et raccordables ; c'est-à-dire évaluer l'installation thermique (murs, plafonds et toiture, fenêtres) de chaque bâtiment.

L'étude met donc en évidence les points faibles de chaque construction et détaille les travaux à prévoir pour réduire la consommation énergétique.

Les surfaces, les volumes et les temps de chauffage (permanent ou ponctuel) seront pris en compte pour établir la puissance de la chaudière, le coût de la mise en place d'un réseau de chaleur sur de longues distances étant très onéreux ; l'étude préconise de réaliser deux chaufferies : l'une située entre le collège et les bâtiments de la rue de la gare, l'autre installée vers la

salle polyvalente et regroupant l'unité de vie, les bâtiments communaux, les maisons proches ainsi que les colfras ; l'église, le presbytère et la salle du troisième âge sont retirés du projet car ils sont trop peu utilisés et donc ne sont pas rentable.

Au vue de ses éléments la commune décide de ne retenir dans un premier temps que le projet du bourg centre rue de la gare.

Deuxième phase de l'étude : validation de la pertinence de l'implantation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Deux scénariis :

Raccordement des bâtiments publics et parapublics,

Raccordement en plus de bâtiments privés (la maison de la presse et maisons individuelles) Il faut être à moins de 30 mètres du réseau de chaleur pour que le raccordement soit intéressant.

Conclusion de l'étude : le projet de réseau de chaleur bois énergie sur le centre bourg est pertinent quelque soit le scénario retenu.

Environnemental : le projet bois permet d'économiser l'équivalent de 76 000 litres de fioul.

Le développement de la filière bois énergie présente un intérêt sur l'entretien des forêts en offrant de nouveaux débouchés aux bois forestiers locaux.

Economique : avec le taux de subvention actuel l'énergie bois est compétitive par rapport aux prix actuels des énergies fossiles, un projet bois énergie a un réel impact sur l'économie locale avec le développement de la filière que nous possédons sur la commune et la création d'emplois prenes.

En tant que abonné, la commune peut mieux maîtriser ses dépenses de chauffage, car le prix de combustible représente moins de 50% du coût global. Le reste représentant les annuités de remboursement, l'entretien et les frais annexes des ouvrages.

A ce stade du projet, nous allons rapidement choisir un maître d'œuvre pour finaliser le rapport final. Un dossier complet devra être déposé auprès des partenaires financiers avant le 31 octobre 2010. Quand aux travaux de la pose du réseau de chaleur, nous les réaliserons en concomitance avec les travaux d'enfouissement des réseaux d'eaux usées sous la rue de la gare c'est-à-dire Juillet Août 2011 selon le planning prévisionnel. La chaufferie et le réseau peuvent être livrés (et donc fournis de la chaleur aux abonnés) début 2012.

Prochainement, nous contacterons les riverains proches du réseau pour les informer sur un possible branchement au réseau.

Maurice Vanthier



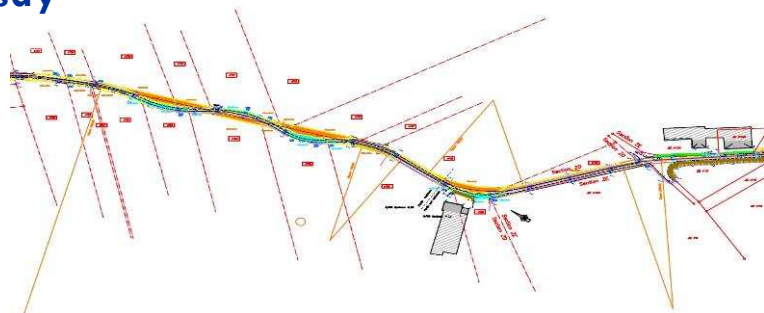
Emplacement de la future chaufferie bois et du réseau de chaleur

Nouveau tracé de la route de Cessay

Le nouveau tracé de la route de Cessay a nécessité des transactions foncières afin de permettre la réalisation des travaux dès cet automne.

Enfouissement de réseaux secs et eau.

L'emprise de la future voie sera portée à 8m dont 4m50 de bande roulante.



Corrections du tracé actuel

Chantier RTE

Si la plateforme est pratiquement terminée et prête à recevoir les ouvriers qui assembleront les éléments du futur poste de transformation, il faut au préalable calibrer les infrastructures environnantes afin d'alimenter le chantier en matériels. Cette étape modifiera sensiblement notre regard sur le secteur, car la route qui mène au chantier accueille depuis quelques jours les engins chargés de modifier le tracé entre l'entrée du village et le site RTE. Mais ces dernières semaines ce sont plutôt les hélicoptères de par leur bruit et leurs ballets qui ont éveillé notre curiosité. Nous vous avons parlé dans la précédente édition du Frasne Infos, qu'un câble de fibre optique serait posé par RTE pour disposer de la communication nécessaire au pilotage à distance et à la surveillance du poste dès sa mise en service. Cette fibre optique vient donc d'être installée entre Champagnole et Frasne, enroulée autour de l'un des deux câbles de garde (paratonnerre) situés en partie supérieure de la ligne 225000 volts. Pour enrouler ce câble d'environ 1 cm de diamètre, l'entreprise mandatée par RTE, a utilisé un robot dérouleur autonome mû par un moteur thermique ayant deux fonctions : l'une faire avancer le robot grâce à ses



L'hélicoptère dans le ciel de Frasne pour l'installation de la fibre optique.

deux roues à gorge, l'autre faire tourner le touret de fibre autour du câble de garde. Seulement, si ce robot est autonome en pleine portée, il ne sait pas franchir un obstacle, et c'est là qu'intervient l'hélicoptère qui le soulève et le passe de l'autre côté du pylône, aidé en cela par deux monteurs instal-

lés sur des échelles à crochet. Ce sont là les derniers travaux aériens qui seront réalisés dans le secteur, avant la construction des pylônes d'arrêt aux abords immédiats du poste. A suivre...

Bruno Trouttet

Aménagement urbain : appel à idées

Nombre de lieux clés à Frasne nécessitent ou nécessiteront à plus ou moins long terme un aménagement qui pour certains, sera léger mais pour d'autres plus important.

La traversée de Frasne, les entrées du village (cotés Pontarlier, Champagnole, Courvières ou Bonnevaux), la place Girod, la place de l'église, la place de la Gare, mais aussi la Rue de la Gare ou la Rue des Marronniers, ou encore les carrefours dit « Historique du cimetière » ou de la mairie, sont autant de problématiques qui se posent à nous en terme d'aménagement.

C'est pourquoi, appuyés dans la démarche par HDL, nous avons décidé de soumettre ces questions à plusieurs cabinets d'architecte sous forme d'appel à idées. En faisant appel à des professionnels des questions d'urbanisme et qui plus est, à des intervenants

extérieurs, l'objectif était d'obtenir un maximum d'idées neuves, mais aussi et surtout diverses. Tout est bon à prendre, il ne faut rien dénigrer et les idées saugrenues d'un jour peuvent paraître beaucoup plus intéressantes un autre jour.

De plus, nous devons toujours avoir en tête une vision globale des projets pour qu'à terme une cohérence se dégage dans les aménagements.

C'est pour tout cela, que vendredi 24 septembre nous avons reçu en mairie consécutivement, les 2 cabinets qui ont répondu à notre appel à idée.

Ils sont venus nous présenter tour à tour leurs projets, visions, analyses, esquisses sur Frasne et les points en question.

Ces échanges très fructueux, nous ont permis de nous rendre compte de l'éventail important de possibilités d'amé-

nagement qui se présente à nous.

Leur regard neuf posé sur Frasne a fait ressortir quelques divergences dans les analyses et dans les propositions, mais un constat a fait l'unanimité, il s'agit de la place primordiale qu'est faite par Frasne à la voiture et à la circulation en général !

Frasne déroule le tapis rouge pour que les automobilistes puissent rouler confortablement dans tout le village dans toutes les rues et puissent garer leur véhicule immédiatement à proximité du lieu qu'ils souhaitent rejoindre, quel qu'il soit.

Les autres usagers, piétons ou cyclistes semblent souvent avoir été oubliés.

Un nouveau chantier est ouvert.

Olivier Guyon

Frasne.fr : 1 an seulement et déjà un vrai succès !



C'est l'occasion pour nous de faire un premier bilan après 12 mois d'activité.

Vous êtes désormais chaque jour, entre 150 et 200 personnes à venir visiter notre site internet !

Impensable il y a encore quelques mois, nous avons fait plus qu'atteindre nos objectifs, nous les avons largement dépassés. C'est une belle récompense pour tous ceux qui s'investissent à le faire vivre.

Tant mieux, cela signifie que frasne.fr répond à vos attentes et que vous y trouvez des informations intéressantes et tel était notre objectif.

De la même manière que votre journal trimestriel « Frasne-Infos », nous pouvons dire que votre site « Frasne.fr » est également une réussite.

Une autre satisfaction ressort des statistiques de visites de Frasne.fr, il s'agit du nombre de visiteurs **différents** : c'est près de **1'400 visiteurs différents** qui chaque mois, surfent sur notre portail municipal et parcourent ses pages.

Pour nous, c'est quand même une surprise que de savoir que nous touchons

autant de personnes différentes.

Cependant nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers, et il nous faut continuer à vous proposer des nouvelles rubriques, des nouveaux services régulièrement et couvrir encore mieux toute l'actualité de Frasne.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui contribuent à ce succès, que ce soient les secrétaires municipa-

les, les élus mais aussi les contributeurs externes.

Par la même occasion, je rappelle à tous les habitants de Frasne qu'ils sont les bienvenus pour nous soumettre leurs idées ou autres «reportages».

Olivier Guyon

Bilan quantitatif et qualitatif de l'eau à Frasne

Consommation d'eau du 01/05/2009 au 30/04/2010

1/ consommation globale :

154 459 m³

-Tranche 1 (0 à 50 m³) : 3 708 m³

-Tranche 2 (51-1000 m³) : 80 525 m³

-Tranche 3 (>1000 m³) : 70 226 m³

2/ Synthèse sur la qualité de l'eau d'alimentation en 2009.

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service santé environnement de l'Agence Régionale de santé (anciennement DDASS).

Origine de l'eau : l'eau est prélevée dans la nappe alluviale de l'Arlier puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Turbidité : une eau trouble induit des désagrègements pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Toutes les analyses réalisées se sont révélées

satisfaisantes.

Nitrates (norme = 50 mg/l) : l'emploi mal maîtrisé d'engrais peut provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

La concentration moyenne observée est de 9.1 mg/l avec un maximum atteint de 10.6 mg/l.

Pesticides : la présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Aucun paramètres détectés en 2009.

Bactériologie (norme entre 0 et 100 ml) : la présence de bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit au cours du transport.

Les 8 analyses réalisées se sont révélées conformes et satisfaisantes.

Dureté : la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau

de la ressource, elle est sans incidence sur la santé.

L'eau distribuée est considérée comme dure.

En conclusion :

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2009 :

une bonne qualité microbiologique
une qualité organoleptique médiocre (chloration excessive)

un caractère proche de l'équilibre calco-carbonique (eau ni entartrante ni agressive)
des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.

Une absence de pesticides et de substances toxiques.

Martin Le Corroller

A propos du jumelage

On en parle souvent, notamment du dossier « jumelage ». Ce sujet est important, suffisamment pour tenir informée la population de façon régulière. Bien sûr depuis la dernière rubrique, on a du nouveau, notamment la constitution d'une association dénommée « Les jeunes plein la vie ». Pourquoi avoir constitué une association ? Depuis l'an dernier, les jeunes élus travaillent aux différentes tâches proposées par le comité des fêtes (rando des fruitières, 14 juillet...) et recueillent ainsi la quote-part versée à chaque association. Seulement, cet argent ne peut pas être perçu. Nous pensions qu'en ouvrant une ligne de crédit dans le budget communal, on pouvait créer un intitulé CMEJ. « Pas question » nous a répondu le Trésorier, on ne peut pas ouvrir de compte parallèle à celui de la commune. C'est lui-même qui nous a conseillé de créer une association, de façon à pouvoir utiliser la trésorerie, notamment pour le projet de rapprochement avec Cerhenice en République Tchèque. Les statuts ont donc été déposés en sous-préfecture, ainsi que la composition du bureau. Présidente : Fabienne Courdier. Vice

président : Gérard Barthod. Trésorière : Manon Chaney. Secrétaire : Jocelyne Plaisse. En créant une association, les jeunes actuellement élus et qui ne pourront se représenter l'an prochain en raison de leur statut de lycéens, pourront par ce biais-là, continuer le projet de jumelage, sur lequel ils travaillent depuis leurs débuts au CMEJ. Bien entendu, de nouvelles élections auront lieu au prin-

temps prochain et, les jeunes écoliers devenus collégiens pourront à nouveau se présenter, tout comme les élèves passés au CM2. Ainsi pareillement à leurs aînés, les dossiers en cours seront traités par d'anciens élus et par de nouveaux venus. A Frasné, la démocratie locale s'apprend de bonne heure...



Les membres du CMEJ

Commission Environnement - CMEJ

Le mois dernier, nous passions tout à fait fortuitement dans le quartier des Cités, lorsque les jeunes élus ont fait remarquer la présence, dans les arbres d'ornement, d'une cabane construite par les enfants.

C'est vilain, et située dans un lieu public, cette construction hétéroclite est assez malvenue. Bien entendu, tous les enfants s'amusent à construire des cabanes dans les arbres, nous l'avons tous fait.

Mais en lisière de forêt ou quelque bosquet, c'est quand-même plus discret que dans le village et de surcroît, sur un lieu public. Ces arbres appartiennent à tous les habitants et y installer quelques planches servant d'abri de jeu, c'est en quelque sorte se les approprier.

Nous apprenons aux jeunes élus le respect de l'environnement et des végétaux, cet édifice sauvage est un peu décourageant pour eux qui essaient, ponctuelle-

ment, de participer à l'embellissement du village.

Nous remercions donc les parents d'inculquer aux enfants ce respect-là, de façon à éviter ces petites dégradations du bien public, désagréables à la vue et à l'environnement.

Gérard BARTHOD



Attention !
La Franche-Comté
passé au tout numérique
Le 16 novembre 2010

Toutes les informations au 0 970 818 818 ou sur <http://www.tousaunumerique.fr>

En piste... pour une balade en forêt !

Le printemps et le début d'été furent très actifs en forêt communale cette année 2010.

En effet le Conseil Municipal s'est engagé sur un projet de création de pistes de vidange, ainsi que deux places de dépôt en bordure du RD 9 en direction de BONNEVAUX, de part et d'autre du hameau de l'étang. Cela ne concerne pas les zones humides qui sont préservées ; cette opération n'intéresse que les zones productives de la forêt qui présentent d'autres difficultés d'exploitation.

Dans le cadre de l'aménagement de la route de Cessay et de la plate forme économique, il était nécessaire d'enlever des matériaux.

La couche superficielle de moraine et de roche n'avait pas les qualités requises pour la plateforme de RTE mais convenait bien aux empièvements en forêt qui se font en général avec du tout-venant de diverse granulométrie. Comme le sol devait être décapé, autant les emmener directement sur les pistes en forêt que les stocker pour rien.

Cela arrangea bien les entreprises en mai lorsque la météo ne leur permettait pas de travailler dans de bonnes conditions sur la plateforme.



pistes. Cela permet ainsi de mieux vendre les coupes de bois sachant que ces pistes sont faites pour très longtemps, avec des matériaux peu onéreux qui ne nécessitent pas d'entretien.

L'autre intérêt est environnemental. L'objectif de ces infrastructures est d'éviter la pénétration des engins de débardage sur toute la surface des parcelles. A chaque exploitation, les tracteurs dévient des pistes défoncées devenues impraticables et finissent par parcourir toute la surface de la coupe. Il s'ensuit une forte dégradation des sols avec création irréversible d'ornières très profondes et apparition des joncs. De plus ces sols sont, limoneux donc très sensibles au tassement.

A noter qu'aucune nouvelle piste n'a été créée. D'ailleurs c'est ce qui a motivé le refus de la DDT à la demande de subvention au Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) que nous avons déposée.

La maîtrise d'œuvre des travaux et le montage du dossier de subvention était confiée à l'ONF. Je tiens à remercier M^r Bertin, agent ONF qui s'est rendu extrêmement disponible et réactif lors du suivi du chantier. C'était un investissement de tous les jours mais le résultat est là.

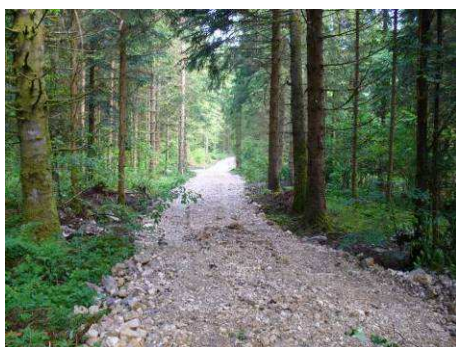
Je suis aussi conscient que cela a causé quelques désagréments aux personnes habituées à se promener à BILLIN.



Qu'ils se rassurent, ils ne verront plus pareille affluence de camions avant disons ... 50 ans !

Pour la commission forêt

Guy PERRIN



L'intérêt de cette opération pour la commune est double :

Le but premier est d'améliorer le patrimoine de la commune par des infrastructures de qualité, faciliter le débardage des coupes devenues problématiques. Cela concerne surtout les cantons du BOIS des AUGES et de BILLIN qui sont en pleine production. Les ornières rendaient impraticables les anciennes

A l'intérieur de ce n°, vous trouverez l'invitation et le bulletin d'inscription à la journée découverte en forêt organisée le 23 octobre

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : c'est parti !

Le coup d'envoi de la révision générale de notre PLU, attendue par certains pour les ouvertures qu'elle laisse entrevoir mais préoccupante pour d'autres de par les interrogations qu'elle suscite, vient d'être donné.

Ce nouveau dossier, important et complexe, n'est pas seulement une évolution des décisions prises et validées par les précédentes équipes municipales et les services de l'état, c'est également un ajustement de tout ce que comporte un règlement de PLU, ajustement rendu nécessaire face aux perspectives restreintes d'aménagement et de développement du village.

Mais en fait, comment se déroule une révision et que faut-il pour réviser un PLU ?

Tout d'abord il faut s'attacher les services d'organismes et de personnes compétentes dont le quotidien est d'appuyer les municipalités tant sur le plan technico administratif que réglementaire. C'est pourquoi la commune a mandaté JURA HABITAT, association bien connue et rompue à ce genre d'exercice. Pour bien maîtriser le contexte communal, la première étape, incontournable, passe par un état des lieux portant sur des thèmes très variés comme l'inventaire du patrimoine public et privé, la démographie, l'emploi, le logement, les activités agricoles, la situation économique, le cadre territorial

et intercommunal pour ne citer qu'eux. Passé cet inventaire, il convient d'en extraire une synthèse transverse pour déterminer les enjeux communaux, avant d'élaborer le Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui reprend les problématiques d'environnement, d'économie, d'énergies renouvelables, de transport, de déplacement, tourisme, habitat et bien d'autres encore.

Vous l'aurez compris, ce PADD est une phase importante du Plan Local d'Urbanisme qui conduit à la rédaction du projet politique de la commune, fixant les orientations d'aménagement et de développement de notre village.

A ce stade de l'étude, tous les éléments socio-économiques sont réunis pour pouvoir adapter (si nécessaire) la géographie communale aux objectifs retenus, et c'est à partir de là que le plan de zonage est discuté. Il s'agit en fait de définir, là où il en est encore possible, l'emprise des différentes zones du PLU actuel comme les secteurs à urbaniser, secteurs agricoles, zones naturelles, emplacements réservés, espaces boisés classés, périmètres de protection des exploitations agricoles...

Lorsque tous ces éléments sont rassemblés, c'est le moment d'écrire le règlement du PLU décrivant les enjeux architecturaux et urbains de chaque article et stipulant ce que l'on souhaite autoriser ou interdire dans chaque zone et sous quel-



les conditions.

Voici résumé le déroulement d'une révision générale d'un PLU pour la partie "construction" du dossier. Nous n'avons pas abordé ici les travaux annexes comme l'étude environnement qui sera conduite par le bureau d'études "SCIENCES ENVIRONNEMENT", le suivi juridico-administratif de la procédure mené par la SCP COPPI GRILLON BROCARD GIRE, tous deux basés à Besançon, et l'enquête publique. Ce côté sera abordé dans le prochain numéro de votre bulletin avec le calendrier prévisionnel de l'avancement du chantier et des réunions publiques d'information et de débat qui vous seront proposées.

Bruno Trouttet

adjoint en charge de l'urbanisme

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), petit communiqué...

A ce jour, nous avons « remis l'ouvrage sur le métier ». Nous continuons d'avancer dans le cadre du comité technique (fédération ADMR – association Cirrus – mairie de Frasne).

C'est à l'occasion de l'AG de l'association Cirrus qui aura lieu à la mairie de Frasne le samedi 6 novembre à 16H00, que nous pourrons donner de plus amples informations...

La rentrée des classes à l'école maternelle...

Comme chaque année, la rentrée à l'école maternelle s'est passée non sans certains déchirements éphémères dus à la séparation, chez les enfants mais il est vrai, également chez les mamans... Changement important dans la vie de l'enfant comme dans celle des parents qui voient leur progéniture entrer dans la vie scolaire. Mais tout rentre rapidement dans l'ordre... Nous espérons de

nouvelles entrées dans l'année car l'effectif n'est que de 89 enfants, ce qui représente une menace certaine pour la quatrième classe !! Nous avons pu apprécier dès la rentrée la bonne marche du projet Comenius. Nous félicitons Madame Sen pour sa prestation et la remercions pour sa disponibilité. Cette année scolaire, c'est sûr, comme évoqué lors du dernier conseil d'école, un nom

sera donné à l'école, validé par un vote des parents et des enfants, Madame la directrice recevra volontiers les suggestions !! Il sera donné plus de précisions à l'issue du prochain conseil d'école...

Maud Franey – Saillard, Gérard Barthod.

...et à l'école primaire.

Cette année encore, l'école primaire a vu les façades du bâtiment légèrement modifiées. Outre le changement de toutes les fenêtres de la façade nord, ce sont les petits carreaux des cages d'escalier côté cour qui ont été remplacés par des baies vitrées, donnant une bien meilleure luminosité. L'an prochain, ce sera toute la façade côté bise qui subira une isolation extérieure. Ces travaux auront pour effet premier des



En rang par 2 .. C'est parti !

économies de carburant de chauffage mais également, amélioreront de façon substantielle l'accueil des écoliers et de leurs maîtres. Nous souhaitons au passage la bienvenue, ainsi qu'une bonne intégration à leur nouveau poste à Madame Audrey Maillé et à Madame Pascale Greffier. Les effectifs de rentrée sont de 140 élèves. Afin d'encourager l'innovation pédagogique, la commune de Frasne s'est engagée dans le plan « école numérique rurale », mis en place par l'Éducation Nationale. Cet équipement a eu un coût global de 13 000 €, subventionné par l'Éducation Nationale à hauteur de 9 000 €. L'école s'est ainsi vue doter de huit PC portables destinés aux élèves, un portable pour l'équipe enseignante et un PC fixe qui accompagne un tableau numérique interactif. En complément de ces ordinateurs, elle a reçu une malle de rangement sécurisée permettant un

déplacement aisé du matériel et également le rechargement des batteries. Afin d'utiliser ce matériel de façon optimum, l'équipe pédagogique a reçu une formation idoine. Les enseignants seront ainsi à même de dispenser un enseignement de qualité faisant la part belle aux nouvelles technologies informatiques. Il est convenu par ailleurs avec Monsieur Rysler, une mise à disposition aux enfants de grande section maternelle, histoire de leur apporter une initiation avant leur entrée au CP. Cet équipement moderne, une fois le temps d'adaptation passé, tant pour les maîtres que pour les élèves, fera entrer – nous l'espérons – le groupe scolaire Xavier Marmier dans la cour des grands...

Maud Franey – Saillard, Géraldine Jeanney

Collège Emile LAROUÉ : Bienvenue à Madame le Principal.

Un mois après la rentrée, Madame Capristo a pris ses marques. Tout s'est parfaitement déroulé et, élèves comme professeurs ont repris les habitudes et les nouveaux programmes. Concernant les nouveautés, Madame CAPRISTO remet en route un accompagnement éducatif les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12.30 à 13.30 et de 16.30 à 17.30 pour des périodes de six mois avec un effectif par groupe de quinze élèves maximum. Ils auront à choisir entre quatre thèmes : l'aide aux devoirs et leçons, activités culturelles et artistiques, activités sportives, langues vivantes, l'accent étant mis cette année sur l'anglais. Ces quatre groupes seront encadrés par des professeurs et adultes du collège. Seul le groupe guitare animé par Monsieur Saillard, fonctionnera avec un effectif de six élèves, tout au long de l'année pour une meilleure « efficacité ! ». Bonne nouvelle également, le CDI est ouvert cette année toute la journée et Madame Serrette, infirmière, est rattachée à 100% au collège de Frasne. En dehors des différents voyages d'échange, Madame la principale a divers projets, notamment dans le cadre du Comité d'Éducation

pour la Santé et la Citoyenneté, elle prévoit une action prévention routière. Nous avons échangé sur la possibilité de réunir différents intervenants tels la Gendarmerie de Frasne ou le Comité Départemental de prévention sur l'alcoolisme, autour du thème des risques d'addiction à l'alcool, aux produits toxiques, mais également à Internet, notamment les jeux en ligne. Le nouveau projet d'établissement est également à travailler. C'est avec plaisir que nous soutiendrons tous ces projets en partenariat avec l'association de parents d'élèves, sans oublier Blandine Staszak, animatrice jeunesse à la CFD. Madame Capristo est assez fière des résultats sportifs des élèves, obtenus grâce à l'énergie développée lors des compétitions, mais également à la disponibilité et la compétence de leurs professeurs d'EPS. Nous profitons de ces lignes pour leur adresser nos vives félicitations. À cette rentrée 2010, le collège Emile Laroué compte 341 élèves répartis en 16 divisions (4X4) et 31 professeurs, dont deux en congé maternité. Nous souhaitons la bienvenue à Madame la Principale qui – elle nous l'a confié – apprécie les paysages de notre région,



Mme Capristo Principal du collège

son climat assez éloigné il est vrai, de celui de son Roussillon natal !! De notre côté, nous apprécions son dynamisme, ainsi que sa volonté de rester proche des familles de ses élèves, avec un sens certain du dialogue.

Maud Franey – Saillard, Géraldine Jeanney.

Vidange de l'étang du Moulin

Un étang est un milieu aquatique artificiel qui a une tendance naturelle à se combler au fil du temps, en passant par un stade où les végétaux se développent de manière accélérée. Si les gestionnaires souhaitent conserver un étang, une gestion adaptée est indispensable, comme par exemple son assèchement prolongé pendant au moins un an. C'est ce que souhaitaient les pêcheurs de Frasne, gestionnaires de l'étang du moulin, et qu'ils attendaient depuis longtemps : la vidange de l'étang du Moulin va enfin pouvoir avoir lieu. Les vidanges d'étang sont encadrées par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques votée en 2006.

La procédure à mettre en place peut sembler longue, néanmoins compte tenu de l'impact potentiel de ce type de travaux sur le milieu naturel, et afin de ne pas avoir d'effet néfaste sur l'ensemble de l'écosystème, il a été nécessaire d'acquérir un certain nombre de données qui n'existaient pas jusqu'alors : espèces vivantes dans le ruisseau du Lotaud et dans l'étang, qualité physicochimique de l'eau, profondeurs d'eau et de vases... Ces données permettent d'estimer l'im-

bonne nouvelle, l'étude réalisée est efficace : la procédure est longue, mais elle rend possible une vidange périodique de l'étang sans nouvelle procédure, par simple information des services de l'état.

Où qu'elles se produisent, les opérations de vidanges d'étang ne se font pas à la légère : on ne procède pas à n'importe quelle opération sans une

soit à l'automne 2011, soit au printemps 2012, après réparation de la vanne. Il est bien évident qu'un arrêté préfectoral est joint à l'autorisation de vidange, dont le respect sera surveillé par la Police de l'Eau. La végétation qui envahit actuellement le plan d'eau sera évacuée pour une pratique correcte de la pêche.

(*) **La pêche électrique** : cette pratique



L'étang du Moulin se vide

C'EST CE QUE
SOUHAITAIENT LES
PÊCHEURS DE
FRASNE (...) DEPUIS
LONGTEMPS : LA
VIDANGE DE
L'ÉTANG DU
MOULIN VA ENFIN
POUVOIR AVOIR
LIEU.

pact de la vidange sur le milieu naturel et de l'adapter si nécessaire, comme l'impose la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatique. Pour aider les pêcheurs et la commune dans cette démarche relativement technique et complexe, le dossier a été conduit par les services de la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon. Une

surveillance adéquate. A l'étang du moulin, la vidange devra avoir une durée minimale d'un mois, à compter de l'ouverture de la vanne, pour un débit maxi de 100 à 150 litres / seconde. Un filtre à paille devra être posé en sortie de vanne (en contrebas de la digue) afin de retenir les fines particules qui peuvent colmater le ruisseau en aval, le détériorer et nuire à sa faune aquatique. Les poissons qui partiront avec l'eau seront récupérés en fin de vidange, par une pêche électrique et les transvaser dans l'étang Lucien (*). L'autorisation est donnée de procéder à un curage de vases si nécessaire d'environ 50 m³. Une fois l'étang vidé, nous pourrions également réparer la vanne car actuellement, il est nécessaire d'avoir un tracteur pour l'ouvrir et soulever la porte métallique qui sert de retenue d'eau !!

Le remplissage de l'étang est prévu

ne comporte aucun risque pour le poisson. Le pêcheur est muni d'un appareil branché à une batterie, consistant en un manche en cuivre appelé « cathode », au bout duquel se trouve un anneau en acier appelé « anode ». Cet anneau est trempé dans l'eau et, à l'aide d'un interrupteur, le pêcheur envoie un courant électrique de 150 à 550 volts, pour une puissance maxi de 150 watts. Le poisson est alors « inhibé » (arrêt de la nage) puis est attiré (nage forcée) vers l'anode. Il reste alors à le recueillir à l'aide d'une épuisette, le placer dans une « seille » pleine d'eau et le transvaser dans son milieu naturel, frais comme un gardon...

Jacky Désarménien/ Jean-Noël Resch



Le point sur les travaux

locaux socio-culturels

Les travaux de rénovation des salles de musique sont terminés. Le montant final de cet investissement est de 55.000€.

Ces travaux qui consistaient en la réfection du chauffage et de l'installation électriques, la pose de cloisons acoustiques, et l'ouverture d'une fenêtre, ont pris du retard et connus des problèmes d'approvisionnement des matériaux durant la période des vacances pour les fabricants et fournisseurs.

Grâce à la compréhension des directeurs de l'école et des professeurs de musique, nous avons enfin pu offrir des locaux impeccables et nous l'espérons fonctionnels, surtout au niveau de l'acoustique.

Nous remercions le personnel, sans oublier les élèves et leurs parents pour leur patience et leur souhaitons une bonne rentrée.

Groupe scolaire Xavier Marmier

Au plan des travaux, la rentrée scolaire au Groupe Xavier Marmier s'est déroulée dans de meilleures conditions qu'en 2009 où nous avons connu des retards, dus aux délais de livraison des matériaux.

Les travaux de l'été consistaient au remplacement de 77 fenêtres sur les façades nord, sud et ouest, à la suppression d'une ouverture façade ouest, à la démolition de 8 cheminées et la remise en état partielle de la toiture.

Des travaux d'isolation extérieure de la façade nord viennent de débuter.

Une 3eme tranche de travaux est prévue en 2011. Le conseil vient de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce chantier qui concernera cette fois la ferblanterie pour l'extérieur, la pose de plafonds suspendus et les peintures à l'intérieur.

Après cela, notre groupe scolaire, construit en 1954, aura retrouvé un air de jeunesse !!

Assainissement

C'est dans la rue du lhotaud que les travaux ont commencé cet été. Ils ont continué dans les rue Joséphine Jacquin, de Traverse. La rue du collège a quant à elle été terminée juste avant la rentrée.

Le programme de travaux continuera cet automne dans les rue Patet, et la Grande rue en partie, à savoir de l'intersection avec la rue Joséphine Jacquin jusqu'au croisement de la rue des marronniers.

Les travaux seront arrêtés cet hiver pour plusieurs raisons : la neige d'abord, mais aussi pour éviter de perturber la circulation dans le village et particulièrement rue de la gare devant les écoles.

Les travaux reprendront donc aux beaux jours.

Jacques Nicolet

Cimetière

Une série de quinze caveaux est en construction, treize de trois places et deux de six places, déjà réservés. C'est une entreprise jurassienne qui a été retenue pour un montant total de 29 000 € : la « Marbrerie Bletteranoise » de Villevieux. Quatre appels d'offres avaient été lancés, deux entreprises spécialisées ont répondu. N'im-

porte quel maçon ne peut pas travailler dans un cimetière ouvert, comme à Frasne, depuis de nombreuses années ; il doit obtenir l'agrément « cimetières », délivré par la préfecture, reconnu par les Pompes Funèbres. Désormais, les personnes désirant faire l'acquisition d'un caveau, pourront l'acheter à la mairie, en même temps que la concession. La nou-

velle série de caveaux se trouvera juste avant celle existant, à droite après le monument central. Je reste à la disposition de chacun pour tout renseignement sur ce dossier.

Jacky Désarménien.

Le plan communal de sauvegarde (PCS)

A la demande des autorités administratives, toutes les communes du département ont eu pour mission d'établir un diagnostic des risques et vulnérabilités locales. La gravité de tels événements est variable. Les effets peuvent se porter sur l'homme, les biens ou encore sur l'environnement.

Ce plan comprend les risques naturels (tempêtes, orages violents, grêles, feux etc...) et les risques liés à l'activité humaine (usines, transports routiers, chemins de fer etc...) qui pourraient être

rencontrés sur notre commune.

Toutes les dispositions à prendre pour alerter, informer la population et recevoir une alerte émanent des autorités sont notifiées.

Les principales missions sont répertoriées :

établir un poste de commandement, guider les secours, héberger et soutenir les personnes sinistrées, assurer la logistique, le secrétariat. L'inventaire de tous les moyens matériels au niveau communal et

ceux pouvant être réquisitionner figurent également dans ce document.

Tous les membres du conseil municipal ont un rôle actif à jouer.

L'organisation rapide étant l'un des facteurs essentiels pour être efficace. Chaque conseiller a pris connaissance de ses tâches précises consignées par fiches individuelles.

Luc Ory

Des changements au comité du CS Frasne

Comme nous vous le relations dans le Frasne Infos du mois de Juillet, Jean-Pierre Vuitton a quitté la fonction de président du Club Sportif de Frasne. Mrs Paget Ludovic, Guyon Laurent et Paget François ont également souhaité quitter le comité, nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli au sein de l'association et souhaitons donc la bienvenue aux quatre nouveaux membres : Mrs Cretenet Patrice (absent sur la photo), Saillard Daniel, Jacques Frédéric et Marlot Lucas. Les anciens et nouveaux membres du comité se sont donc retrouvés pour l'élection d'un nouveau président. C'est en toute logique Jean-Louis Brutillot, joueur et dirigeant du club depuis de nombreuses années qui a été élu à cette fonction. Nous profitons également de ce Frasne - Infos pour vous annoncer les prochaines manifestations organisées par le club :

- 18 Décembre 2010 : Bal

8 et 18 Janvier 2011 : Tournois Seniors et Vétérans de Football en Salle.

Si vous souhaitez des renseignements sur le Club, vous pouvez joindre la secrétaire : Mme Jeanney Géraldine à Frasne : 03.81.89.73.74

Pour le CS Frasne, Jeanney Géraldine



Le comité autour de son nouveau Président : Jean-Louis Brutillot

Garde d'enfants à domicile

L'ADMR organise dans les meilleurs délais la garde de votre (vos) enfant(s). Vous pouvez partir tranquille.

Notre personnel qualifié saura respecter l'intimité de votre foyer et très vite gagner votre confiance et celle de votre (vos) enfant(s).

Nous pouvons vous proposer une garde adaptée à vos besoins, à votre emploi du temps, même sur des horaires très atypiques.

L'intervenante ADMR est là pour l'aide au lever, au coucher, soins d'hygiène, transfert des enfants à l'école, vers

leurs activités, préparer le repas de votre (vos) enfant(s), aide aux devoirs, animation, et si besoin, petites tâches ménagères et repassage.

Vous pouvez sous certaines conditions bénéficier de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant). Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50 %.

Notre référente « Familles », Mme Odile PATOZ, tél. 03.81.49.83.62 est à votre écoute pour recenser vos besoins et montage du dossier administratif.

Vous pouvez également contacter Mme



Maryse CUENOT, secrétaire locale, au bureau 15 Rue Patet à Frasne, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h, ou par téléphone au 03.81.89.87.68.

Bienvenue au club de l'amitié

Le Club de l'Amitié de Frasne reprend ses activités :

temps de convivialité au club le mardi et vendredi après-midi,

repas mensuel au club le 3eme mardi de chaque mois ,

randonnées pour les marcheurs le lundi après-midi,

gymnastique le jeudi de 18h15 à 19h15 au petit gymnase

Les membres du club invitent cordialement toutes les personnes qui souhaite-

raient les rejoindre.

Contact : Mme Louissette Lepeule - 03.81.89.74.53.

Le Comité

Les pêcheurs s'activent

Samedi matin à la fraîche, quelques pêcheurs se sont retrouvés à l'étang du Moulin pour une petite corvée de nettoyage. Il s'agissait de dégager les rives du Lothaud, en aval de la digue, à la sortie de la vanne de l'étang. On ne distinguait plus le ruisseau, tant la végétation avait envahi le site. De plus, les nettoyages de rives à cette saison ne risquent plus de déranger les oiseaux. Ce défrichage n'avait pas lieu par hasard car la vidange de l'étang du Moulin doit avoir lieu cet automne. La vanne sera bien sûr ouverte et avec



Entretien des rives du Lothaud



l'eau, les poissons suivent le courant qui les entraîne. Une grille va donc être installée sur le cours d'eau aval et ainsi, ils seront arrêtés puis, en pratiquant une pêche électrique, recueillis dans des lessiveuses et déversés dans l'étang Lucien. Ensuite, il restera à attendre que l'étang soit vide pour en nettoyer le fond. Les pêcheurs entretiennent leur patrimoine...

Jacky Désarménien

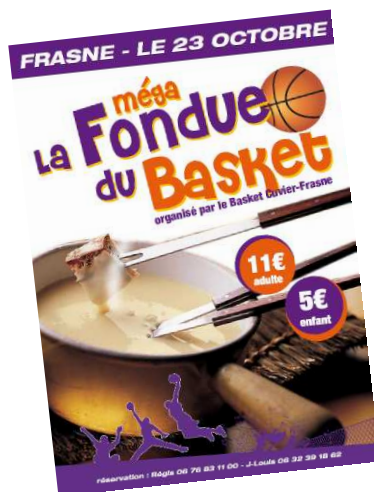
Gymnastique féminine

« Avis à la population féminine de Frasne et des environs : le cours de gym

/ fitness dispensé par Honorine Henriet (Diplômée d'Etat) le mardi soir a recom-

mencé. Rejoignez-nous le mardi de 19h à 20h à la salle d'animation de Frasne. »

Actualité du Basket-club Frasne-Cuvier



Ski-club Frasne-Druegon

4ème TRAIL de COMBE NOIRE

Pour la quatrième année consécutive, le ski club Frasne-Druegon organise le Trail de combe noire au départ de Vaux et Chante-grue.

Ce dimanche 5 septembre, se sont donné rendez vous quelques 310 coureurs de 7 à 77 ans! Le trail, c'est comme les jeux de société!!

En effet, il y avait des parcours pour tous, puisque ces concurrents se sont mesurés sur 6 parcours différents :

la course des minots : 800m.

Chez les filles : Julie Curtie devance Ophe-



lie Remonay et Augustine Pellegrini et

chez les garçons, c'est Jaufrey Drezet qui s'impose devant Antoine Drezet et Jules Paillard.

Départ de la course des minots

Les poussins/poussines sur 1,5km :

victoire de Noémie Remonay devant Camille Ardiet et Flora Vuez.

Le plus rapide chez les garçons est Guillaume Curtit en 5min50 avec 25s d'avance sur Charley Richard et 27s sur Justin Lonchamps.

Les Benjamins/benjamines et minimes filles sur 3 km :

podium des benjamines : Suzy Vuez, Pauline Vuillemin et Lauranne Robbe.

Podium minime filles : Lucie Marchand, Lucie Claudel et Chloé Vuitton.

A noter que chez les filles, suzy se classe 2ème au générale à seulement 1s de Lucie!!

Podium des Benjamins : Léo Entzinger, Jason Drezet et Alex Marmier.

Les minimes garçons et cadet/cadette :

Sur cette course, nous n'avons pu établir de classement car l'ensemble des coureurs s'est

trompé de parcours, alors que la course précédente qui empruntait le même parcours, le 12km, aucun des 120 concurrents ne s'est perdu!! pour l'ensemble de ces concurrents, la leçon est donnée, en trail, il faut pas seulement regarder ses pieds!!

le trail d'initiation : 12km : un record : plus de 120 concurrents au départ!!

chez les dames : c'est Laure Coste du club de ski de Oye et Pallet (ASOP) qui s'impose en 59min00s devant Claire Durand des skieurs randonneurs Pontissaliens (CSR) en 1h00min24s et Violette Krasnici.

Chez les hommes : Stéphane Choulet, du team running conseil, 2ème l'an passé, s'impose cette année en 44min07s devant Anthony Callier en 47min41 et le local de la course Sébastien Grillon, sociétaire du ski club Frasne-Druegon, en 48min28s.

Le trail de combe noire : 35km et 1000m de dénivelé positif. plus de 80 concurrents au départ!!.

Le parcours à été modifié par rapport à l'année dernière : quasiment plus de route mais 2,5km de plus, ce qui explique, que les temps de course sont beaucoup plus conséquents.

Chez les dames : victoire de Tania Pellegrini du ski club de Oye et Pallet (ASOP) qui s'impose dans un temps de 3h55min50s devant Muriel Lauriot en 4h07min04s et Virginie Jeanmonnot en 4h49min.

Chez les hommes, c'est Jean Paul Bourgeois qui pour la seconde année consécutive s'impose sur ce trail de combe noire. Il n'a laissé aucune chance à ses adversaires puisqu'il s'impose en 2h50min avec 11min36 d'avance sur un très bon Laurent Tournier. Le podium est complété par Vivien Beschet, 3ème en 3h10.

A noter la très belle performance de Jean Luc Maire membre du ski club Frasne-Druegon, qui termine 4ème à 1min39 du podium et qui a couru plus de 20km avec une cheville abimée!!.



départ du trail de combe noire : 35km

Après la course, l'ensemble des coureurs s'est ravitaillé autour de la tartiflette géante, pour applaudir les concurrents sur les podiums et également les derniers courageux du parcours de 35km qui ont



fourni un bel effort : 5h40 d'effort!!.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis au bon déroulement de cette manifestation.

Nous tenons également à expliquer pourquoi il y a autant de concurrents qui ne sont pas classés : le parcours du trail à été débalisé de samedi à dimanche matin, rebalisé par les ouvriers du parcours le matin avant la course et redébalisé à certains endroits avant le passage des coureurs. On remercie donc les personnes qui ont gaché la journée à certains de nos coureurs et de nos bénévoles.

Ceci explique cela!!

Les séances du ski club à partir de septembre :
lundi soir : Renforcement musculaire + sport-co à partir de minime.
Mardi soir Marche à ski, bonds, IT à partir de minime.
Mercredi après midi : entraînement catégories canetons à cadet.
jeudi soir : tir au stand à la rivière à partir de benjamin2.
Samedi matin : séance roller/ski à roulette caneton à benjamins.
Samedi après midi : séance de ski à roulette de minime à adulte.

Pour les heures et lieu de rendez vous : regardez à l'adresse : <http://skiclubfrasnadruegon.free.fr/>



Musicart's



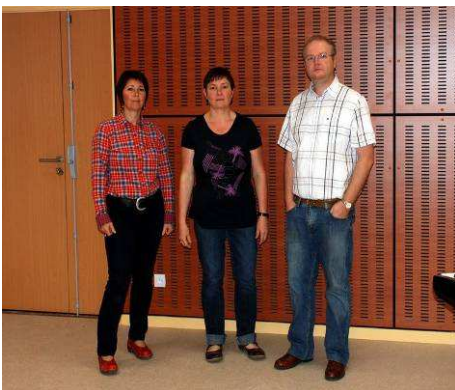
La réfection de l'école de musique de Frasne est pour notre association une grande satisfaction.

Meilleure acoustique, salles plus accueillantes, plus lumineuses, et plus propres. Les membres de l'association et les directeurs s'associent à moi pour remercier l'effort fait par la commune de Frasne pour nous permettre de travailler dans de meilleures conditions.

Cette réfection est la bien venue cette année avec l'augmentation des effectifs qui passe à 190 élèves pour cette rentrée 2010 2011.

Merci à toute l'équipe municipale.

La présidente de Musicart's *Micheline Baudoz*



Mme Vuillaume, Mme Baudoz, M. Racle

Musicart's a repris ses activités depuis le 20 septembre dans ses locaux entièrement rénovés. Le projet de réfection entrepris l'an dernier est aujourd'hui terminé pour le plus grand plaisir de l'équipe enseignante et des élèves. C'est dans d'excellentes conditions de travail que nous proposons une rentrée riche en couleur de part la diversité des disciplines proposées aux usagers de la communauté de communes.

Ouverture d'une classe de danse « Modern jazz » animée par Catherine Colin, professeur diplômée d'état. Les cours se déroulent tous les mardis soirs à la salle des fêtes de Bannans.

Ouverture de deux classes instrumentales : violoncelle et cor d'harmonie.

Nous vous proposons également: flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, violon, violon alto, accordéon, clavier/synthé, guitares folk/classique/électrique/basse, batterie et percussions.

Si vous souhaitez chanter, il est toujours possible d'intégrer la chorale « Les Hors la Voix ». Les voix masculines seront les bienvenues.

L'Orchestre Junior et le Rock Band pour

les pratiques collectives.

A cela s'ajoute l'éveil musical pour les 4/6ans.

Les interventions musicales dans les classes de Frasne sont reconduites d'avril à fin juin.

Les professeurs sont tous diplômés de Conservatoires Régionaux et complètement engagés dans une activité artistique riche.

L'équipe pédagogique et la direction vous souhaite une bonne rentrée.



Jean-Michel captive son jeune auditoire

Marché de Noël 2010

Les premiers mois de l'année 2010 pour l'association la Courte échelle furent très difficiles.

Certains anciens membres ont quitté le bateau lors de l'assemblée générale puis une seconde vague de départ a suivi au mois de juin, malgré ce traumatisme la Courte échelle est toujours en vie.

Je tiens à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont œuvré à la prospérité, au bon déroulement et au succès des quatre dernières manifestations, le marché de Noël est devenu un rendez-vous incontournable de toutes les familles du secteur.

Cette année lors de notre 5^{ème} marché de Noël, nous remettrons deux chèques : un au service de pédiatrie de l'hôpital de Pontarlier et l'autre à la maison des chiens d'aveugles de Lyon (ceux-ci seront présents).

Notre cinquième marché aura lieu les 26.27 et 28 Novembre sur le thème du cirque, pour la première fois depuis cinq ans nous ferons payer les entrées au prix de 1 euro par adulte pour les deux jours, nous espérons que cela sera compris par les visiteurs.

Je tiens à signaler que je réside au 60 Grande Rue à Frasne, que j'ai une boîte aux lettres, vous pouvez y déposer vos

remarques, revendications ou conseils.

Je donne rendez-vous aux habitants de Frasne au marché de Noël et leur souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Jean-Louis DONIER



L'été est malheureusement terminé et les activités annuelles reprennent mais avant, petit retour en arrière...

Accueil de loisirs été.

Nos accueils de loisirs se sont déroulés du 5 juillet au 23 juillet 2010 à l'école maternelle de Frasne. Les enfants de 4 à 11 ans accueillis au cours de cet accueil, ont pu évoluer au travers de différents thèmes comme, les olympiades des baskets, mais encore, le monde des dinosaures ou, Moi artiste. Quelle aventure !!!!

Au programme de ces demi-journées, plaisir, amusement, découverte, création, rencontres... bref idéal pour les vacances !!!

Le beau temps fut comme promis au rendez vous. Nous avons donc pu découvrir le monde d'Astérix lors d'une sortie intitulée « les douze travaux d'Astérix » à la ferme de Cessay, puis voyager également dans le temps au Dino-Zoo.

Néanmoins, une petite note négative, le dernier jour de l'accueil s'est déroulé sous la pluie, certainement était-il triste que l'accueil se termine ??? Nous n'avons pu malheureusement nous rendre au musée des maisons comtoises afin de réaliser notre concours de dessins. A défaut, le concours aura été opéré à l'abris !!

Le mois de juillet terminé et le mois d'août bien entamé, nous avons terminé les vacances scolaires, avec une semaine d'accueil à Dompierre les Tilleuls, du 23 au 27 août. Et là, deuxième voyage

pour certains, puisque cette fois-ci, c'est en Afrique que nous nous sommes arrêtés. Le programme très chargé, nous a fait voyager. Nos réalisations africaines ont permis aux enfants de découvrir leur culture. Puis à travers danses, jeux et contes africains, nous nous sommes sentis parfois loin de chez nous !!! De plus, le mini land à Doubs, aura ouvert ses portes à nos petits africains d'un jour lors d'un après midi au milieu d'animaux aussi gentils les uns que les autres.

Alors si vous aussi, vous souhaitez venir découvrir notre monde, voici les prochaines dates à retenir :

- du 25 au 29 octobre 2010
- du 28 février au 4 mars 2011
- du 25 au 29 avril 2011
- du 4 au 22 juillet 2011
- du 22 au vendredi 26 août 2011

Nos activités pour l'année 2010/2011
Le club Féminin

Chaque jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Diverses activités : perles, tricot, couture ...

Animations créatives

- Ateliers 'Loisirs Créatifs adultes' : un mardi sur deux dès 20h30 Réalisations proposées : lampes, pâte fimo, peinture, tableaux divers ...

- Ateliers 'Loisirs Créatifs pour enfants de 6 à 12 ans' : certains mercredis.

Thèmes proposés: Noël, fêtes des mères, fêtes des pères, etc.....



Prochaines dates: le 1er et 8 décembre 2010.

Eveil sportif pour enfants de 2 à 6 ans, le mercredi de 10h30 à 11h30. Encadrement par une personne diplômée.

Le club Informatique

Initiation à l'informatique en 3 parties : Grands débutants, début le 10 novembre 2010; Traitement de texte; Internet et Messagerie

Les Cours d'anglais

Cours d'anglais dispensés par Mme Devillers. en 2 niveaux:

Niveau 1: peu ou pas d'expérience

Niveau 2: 3 ans ou + d'expérience

Début des cours le 11 octobre 2010

A vos plumes: Une aide à la rédaction, un service de correction, des conseils rédactionnels et littéraires.

Activités Périscolaire : Accueil des enfants de 6 ans à 11 ans le matin de 7h30 à 8h30 et le midi avec prise des repas au collège de 11h30 à 13h30.

Contact:

Bureau de l'association, dans les locaux de l'école primaire :

14 rue de la gare à Frasne (25560),

Tel : 03.81.89.85.07

Permanence pour les familles : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30.

Autres services dispensés par Familles Rurales :

FRASALP est un service d'aide à la personne sur le lieu du domicile pour les activités telles que la garde d'enfants, les tâches ménagères...

Pour tous renseignements, contacter Mr Pascal Garnier au 03.81.88.08.18

Prochaine date à retenir : La vente d'hiver aura lieu le 21 novembre 2010. Les inscriptions sont lancées !!!



Le Centre de secours

Monsieur le Maire nous a proposé, par le biais du site internet de la commune, de vous faire part de nos diverses activités. Nous l'en remercions.

Nous essaierons donc chaque mois de vous informer le mieux possible de tout ce qui se passe au sein du Centre de Secours de Frasne. Vous serez donc mis au courant de l'activité opérationnelle, de la formation des sapeurs pompiers, des divers mouvements de personnel, etc...

Une manœuvre s'est déroulée le vendredi 4 juin en soirée aux établissements «Chalets Claudet» ; Les moyens de notre CS ont été utilisés ainsi que les CPI de Boujailles et du Marais du Drugeon. Le Commandant Bruno Perrin du groupement Sud et le major André Bourgois du CS Levier étaient également présents. Ce type d'exercice a pour but, d'une part de nous permettre de prendre connaissance d'un bâtiment aux dimensions importantes avec une activité à risque, et d'autre part de mettre en place un dispositif correct avec la cohésion nécessaire de chaque intervenant.

En ce qui concerne la formation, le caporal Cécile Busignies a suivi un stage d'une semaine afin d'obtenir la nomination de Moniteur National de Secourisme. Sept journées de formation à Montbéliard ont été nécessaires. Cette semaine s'est conclue par le passage d'un examen qui s'est soldé par une réussite. Félicitations !

Le Lieutenant Emmanuel Poulin a participé à une formation de quatre heures à Pontarlier relative à la fonction de chef de groupe.

Durant tous les week-ends de juin, s'est déroulée une formation au CS Frasne appelée TOP SR dans le but de donner toutes les connaissances nécessaires aux stagiaires à la bonne utilisation du matériel de désincarcération. Cette session fut encadrée par des formateurs de Frasne et de Levier. Le sapeur Andy Receveur du CS Frasne a été reçu à l'issue de ce stage.

Le sapeur Antoine Cuinet a suivi la formation PSE 1 à Pontarlier avec succès. Le sapeur Kévin Kosatka a suivi la for-



mation PSE 2 à Pontarlier avec succès lui permettant ainsi de terminer son cursus de formation et d'être opérationnel pour toute mission.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer une nouvelle recrue au 1^{er} juillet : il s'agit de Florent Chauvin résidant à la Rivière-Drugeon. Ce dernier a suivi durant les deux mois d'été la formation requise (240h) à Beaume -les -Dames et Pontarlier. Saluons cette belle initiative.

Les sapeurs Mathias Hugot, Aurélie Moharic et Quentin Michel ont demandé une suspension d'engagement pour une durée d'une année.

Le sapeur Anthony Marmier a quitté nos rangs pour des motifs qui lui sont propres ainsi que le caporal Christophe Guérard qui a souhaité mettre un terme à son activité de sapeur pompier volontaire après vingt années d'activité.

L'été est synonyme pour beaucoup, de congés annuels. Ceci est valable également pour nous, sapeurs pompiers, avec les incidences que cela peut engendrer. En effet, notre effectif déjà peu riche en temps normal se voit encore diminué en période estivale. Mais nous essayons bon gré mal gré de conserver en période nocturne et les week-ends l'effectif journalier obligatoire qui est de 6 sapeurs pompiers. Mission accomplie puisque nous avons répondu présent à toutes les sollicitations.

Une équipe de TF1 nous a rendu visite afin de réaliser un cours reportage suite aux incendies de tourbières qui sévissaient en Russie.

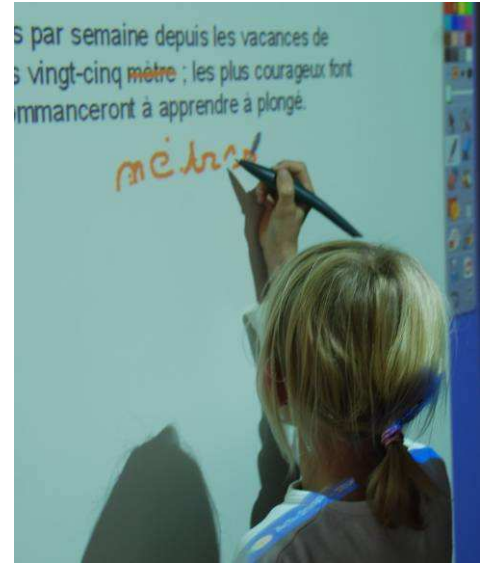
La rentrée des jeunes sapeurs pompiers s'est déroulée le 11 septembre : seul quatre jeunes ont souhaité intégrer notre section de jeunes sapeurs pompiers. Ce nombre est malheureusement trop faible sachant que sur quatre un seul réside à Frasne. Tous les jeunes garçons ou filles âgés de 13 ans minimum sont les bienvenus.

Rappelons que la pose de l'hélicoptère de jour comme de nuit, si les conditions météorologiques le permettent, se fait sur le terrain de foot. Un aménagement pour l'emplacement de l'ambulance a été matérialisé et doit rester accessible en permanence, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Si certains doutaient de l'utilité d'un tel équipement, la réalité leur a prouvé le contraire puisqu' une personne a du être hélicoptérée sur le CHU Minjoz début septembre.

Deux réunions d'information destinées aux personnes intéressées par un éventuel engagement de sapeur pompier volontaire, ont eu lieu les dimanches 12 et 19 septembre à 10h00. Des contacts ont été pris, affaire à suivre.

Emmanuel Poulin

Une nouveauté cette année : l'école numérique !



- À la question : que penses-tu de la classe numérique ? Les enfants ont répondu :
- « c'est trop génial, on travaille sur des ordis ! »
 - « c'est rigolo, on a tous la même chose sur l'écran ! »
 - « Avec l'écran numérique la leçon est plus intéressante ! »
 - « moi je ne sais pas, la maîtresse a dit qu'on irait peut-être la semaine prochaine ... »

2 nouvelles institutrices



Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles institutrices.
Madame Pascale Greffier qui a pris en charge une classe de CP/CE1,
et Madame Audrey Maillé qui enseignera dans une classe de CE1/CE2.

Une nouvelle activité « de pleine nature » et VTT



Pour les 6 classes de l'école, une activité VTC et découverte de la nature est proposée.
L'activité VTC est encadrée par Michel Vuillemin.
De plus et comme chaque année, les écoliers bénéficieront de séances de natation hebdomadaires à la piscine municipale de Pontarlier.
Enfin une compétition d'endurance est organisée au stade de Frasne le jeudi 14 octobre après-midi pour les enfants du CP au CE2 avec des parcours de différente distance selon l'âge.

Projet COMENIUS 2010-2011

Grâce à Esma, les enfants de l'école maternelle de Frasne ont pu découvrir la réalisation du pain turc.

Très heureuse de faire partager la cuisine de son pays d'origine, Esma avait tenu à offrir cette riche dégustation avec diverses préparations mitonnées chez elle : poireaux, viande et fromage, et même courgettes farcies.



Chaque classe de l'école maternelle ainsi que la classe de CP-CE1, a suivi avec intérêt les explications d'Esma qui, tout l'après-midi, a étalé la pâte, l'a garnie, refermée en chausson et cuit sur place.

Beaucoup de parents qui ont répondu nombreux à l'invitation, Esma a également servi le thé turc traditionnel avec le baklava et autres pâtisseries turques tout en répondant avec plaisir aux diverses questions.

Le projet Comenius, dont un des objectifs essentiels est de s'intéresser à d'autres peuples, d'autres cultures tout en prenant conscience des spécifi-



cités de la sienne propre, démarre cette année avec la mission de faire découvrir son village et ses caractéristiques. Des sorties « reportages photos » ont déjà commencé avec les enseignantes de moyenne et grande section.

Vie scolaire

Le SMA (service minimum d'accueil), qu'est-ce que c'est, pour qui, et comment ça marche ?

C'est une loi qui impose dans les établissements scolaires, la mise en place d'un service d'accueil dès lors qu'il y a plus de 25% d'enseignants en grève dans l'école (maternelle ou primaire).

Les mairies doivent déployer alors du personnel afin d'assurer la garde des enfants lors des grèves des fonctionnaires de l'éducation nationale.

Le but du service minimum d'accueil est de ne pas pénaliser les parents qui travaillent lors des grèves. En effet, ceux-ci sont souvent obligés de prendre des jours de congés ou de RTT lorsque les écoles sont fermées pour cause de grève.

A Frasne depuis 2008 la mairie a toujours mis en place le SMA lors de chaque grève suivie à plus de 25%.

Cela signifie que les enfants ont toujours été accueillis.

Lors des prochains mouvements de grèves, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie de Frasne, ou vous rendre sur le site internet frasne.fr pour en savoir plus sur la mise en place de ce service aux familles dans votre commune.

Le mot du Principal

C'est avec beaucoup de bonheur que j'ai pris mes fonctions en cette rentrée scolaire au collège de FRASNE. En effet, j'ai découvert un établissement dynamique où chaque membre de la communauté scolaire fait le maximum pour que les élèves réussissent leur scolarité. Ainsi, à côté de l'enseignement des disciplines dans le cadre de la salle de cours, de nombreuses activités sont proposées aux élèves en dehors de ce cadre pour leur permettre de se perfectionner. C'est pourquoi,

dès les premiers jours, vous avez pu rencontrer les élèves qui sillonnaient les rues de notre agréable cité dans le but de découvrir l'environnement économique proche ou qui battaient la campagne environnante dans le but de découvrir la biodiversité des zones humides de la vallée du Drugeon. Toujours dans l'objectif de se perfectionner, les élèves de 5^{ème} sont partis une semaine en stage à LAMOURA (voir article ci-dessous) et certains élèves de 3^{ème} vont se rendre à PARIS et EVRY pour étoffer les programmes de latin et de sciences par la découverte des richesses culturelles des

musées parisiens et des activités du Généthon à EVRY. En conclusion, les projets foisonnent d'ores et déjà pour que les élèves s'épanouissent dans leur scolarité.

Avant de laisser la parole aux équipes, je tiens tout particulièrement à remercier nos partenaires : municipalités, collectivités locales et associations qui par leurs subventions nous permettent de mettre en place ces activités et d'autres telles que les activités de la pause méridienne ou les opérations collège au cinéma, au théâtre et au musée.

Rosine Capristo

Le stage natation des élèves de 5^{ème} à LAMOURA – Mmes ANDRE, CHANAL et SERRETTE

L'objectif principal de ce stage est de permettre à tous les élèves de 5^{ème} de se perfectionner en natation. En effet, dans le cadre de la validation du socle commun de connaissances et de compétences, tous les élèves doivent savoir nager. Un bilan effectué en amont de la mise en place de ce projet a permis de constater qu'au niveau de l'établissement et sur le niveau 5^{ème}, une quinzaine d'élèves ne maîtrisait aucune technique de nage, une trentaine avait des difficultés d'aisance respiratoire enfin la dernière partie était à l'aise dans le milieu aquatique.

La réalisation de ce stage a permis d'atteindre cet objectif au-delà des espérances des enseignants puisque tous les élèves ont obtenu un diplôme de 50 mètres leur permettant de se déplacer dans 3 nages différentes en maîtrisant la respiration. D'un autre côté, plus de 80% des élèves ont nagé pendant 30

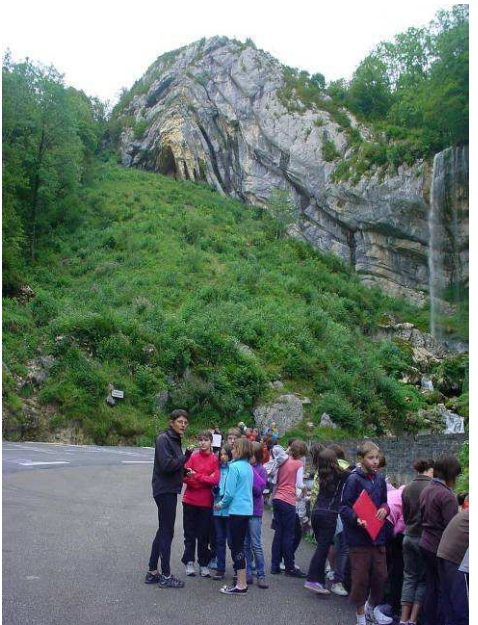
minutes et ont obtenu des diplômes de 700 à 1250 mètres.

En outre, ils ont pu, avec beaucoup d'entrain, découvrir et pratiquer l'escalade, activité qui ne peut être pratiquée à FRASNE.

Les sorties en géologie et en technologie se sont très bien déroulées avec des élèves à la fois attentifs et intéressés.

Lors de la visite du musée de la Maison du Parc de LAJOUX, les élèves ont exploré une partie du programme de technologie. Ils ont découvert l'habitat du HAUT JURA d'hier et d'aujourd'hui, les matériaux utilisés dans les maisons, l'évolution de la construction, les métiers de l'artisanat. La maison du Parc, c'est aussi un bâtiment "HQE" Haute Qualité Environnementale, les élèves ont donc réalisé quelques expériences concernant la manière de faire des économies d'énergie par des gestes simples.

Au cours d'une excursion dans le HAUT JURA, les élèves des classes de cinquième se sont initiés à la pratique de la Géologie sur le terrain en découvrant trois sites remarquables : le belvédère de la roche Blanche qui domine les impressionnantes gorges du FLUMEN et la vallée de SAINT CLAUDE ; le pli en forme d'un immense champignon de la CERNAISE et enfin le célèbre "chapeau de gendarme" dans les lacets de SEPTMONCEL. Observer les paysages qui nous entourent, les interpréter, réaliser des schémas, des tests sur les roches, mesurer les strates déposées, retracer l'évolution de ces paysages au cours du temps.....tout un programme qui sera poursuivi



Le célèbre « chapeau de gendarme »

en classe.

Au nom des résidents, du personnel du centre d'hébergement et des professeurs organisateurs, le Principal tient à féliciter les élèves pour l'exemplarité de leur comportement. Par leur attitude à la fois polie, prévenante et respectueuse ils ont été de dignes représentants de leur collège. MERCI !



L'accompagnement éducatif au collège – Mmes CAPRISTO et CHANAL

Mis en place depuis ce lundi 4 octobre, l'accompagnement éducatif permet d'accueillir les élèves après les cours mais aussi à l'occasion de la pause méridienne afin de leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes étrangères et particulièrement de l'anglais ainsi que des activités culturelles, artistiques et sportives.

Ainsi les élèves se voient proposer des ateliers danse, arts du cirque, guitare et ulti-

mate. Ce dernier atelier proposé les lundis soirs est une nouveauté de cette rentrée scolaire.

L'ultimate est un sport collectif où deux équipes mixtes de 5 joueurs s'affrontent. Le but du jeu est de marquer des points en progressant sur le terrain par passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y réceptionner le frisbee.

La particularité de cette activité, qui en fait tout son charme, est qu'il n'y a pas d'arbitre. En effet, ce sont les joueurs eux-mêmes qui annoncent leurs fautes et cela se passe sans

problème et dans le plus grand fair-play, même à haut niveau !

Le palmarès de l'association sportive du collège en ce domaine est méritoire puisqu'elle s'est qualifiée pour les 2 premières coupes de France avec une 3^{ème} place en 2009 et une 4^{ème} place en 2010.



CG.TEC injection

PME installée à Frasne depuis 1997, spécialiste de la microtechnique, CG.TEC compte 45 salariés pour un CA de 4 millions d'euros et produit environ 50 millions de pièces par an qu'elle exporte dans le monde entier à 65%.

Experte en micro-injection et surmoulage, spécialisée dans la réalisation de très petites pièces avec une très grande précision, CG.TEC est dotée d'un bureau d'étude très performant et d'un parc machine à la pointe de la technologie.

L'entreprise a reçu cette année son 2ème micron d'or au salon Micronora 2010 (Salon international des micro-techniques réunissant environ 1000 exposants du monde entier à Besançon)

Notre maire n'a pas manqué l'occasion de s'y rendre pour féliciter Mrs Chouffot, et Germain respectivement directeur et responsable commercial, pour l'obtention de cette récompense mondialement reconnue.

Après celui obtenu en 2006, ce Micron d'Or 2010 leur a été décerné pour la réalisation de cages à billes de petites tailles avec des contraintes de fonctionnement élevées permettant une production à faibles coûts.

Entretien avec M. Alain Germain, à



Les mini-roulements à billes (ici en bleu) sont conçus et réalisés à Frasne : Belle performance !



Le très convoitée « Micron D'Or »

propos du projet d'extension de l'entreprise :

«En construisant le nouveau bâtiment nous allons augmenter la surface actuelle de 1000m² et ainsi doubler la surface actuelle de notre entreprise.

Les bâtiments actuels seront destinés au stockage, quant au nouveau bâtiment, il abritera les bureaux et la zone de production, dont un nouvel atelier, appelé « zone propre » ou autrement dit « zone en atmosphère contrôlée ». Les produits qui y seront fabriqués, sont à destination du secteur médical et doivent donc être fabriqués dans une atmosphère très propre.

Le but de cette extension étant d'abord de continuer la croissance, puisque CG.TEC est sortie de la crise. Pour preuve l'entreprise aura cette année rattrapé le rythme d'avant crise.

D'autre part CG.TEC a pour objectif d'améliorer la qualité des produits et les performances de l'entreprise, permettant ainsi une meilleure visibilité des donneurs d'ordres.

Sans pour autant délaisser les marchés actuels que sont le secteur automobile et électrique, pour lesquels l'entreprise est certifiée en norme ISO TS 16949, CG.TEC projette un déploiement vers le secteur médical, en préparation une nouvelle certification ISO 13485 totalement dédiée à ce secteur.

CG.TEC fait également partie de projets importants de recherche. En effet l'entreprise travaille sur des projets régionaux,



CG.TEC INJECTION

20 rue du Lhotaud

25560 Frasne

Tel 03.81.89.87.26

Fax 03.81.89.87.39

www.cgtec.eu

nationaux et européens. Le but étant de travailler sur des process novateur.

Un projet régional de recherche sur l'usinage de précision en micromécanique vient de s'achever, CG.TEC travaillera encore pendant 3 ans sur un projet national appelé CONPROMI pour convergence de procédés de micro injection, et va également travailler sur un nouveau projet européen de recherche sur les matières plastiques nano chargées. »

Tout un programme donc et beaucoup de projets, preuve du dynamisme de l'entreprise qui pense déjà à une autre extension...à Frasne bien sûr !

La commune, dont le développement économique a toujours été une priorité a vendu à CGTEC une plateforme de plus d'un hectare ... à suivre !

Christel GUYON



Un des ateliers... avant l'extension.

Mémento :

Urgences (SAMU) 15 (portable 112)
Gendarmerie 17 (portable 112)
Pompiers 18 (portable 112)

Médecin de garde 3966
(après 20h ou le week-end)

Médecins Dr Chesnel 03 81 49 81 14
Dr Humbey 03 81 49 84 57
Dr Jeannin 03 81 89 72 88

Pharmacie 03 81 49 81 50

Assistante sociale 03 81 38 87 60

Drogue/alcool/tabac info service 0800 231 313

Accueil sans-abris / SAMU social 115

Enfance maltraitée 119

Dispensaire de Frasne 03 81 49 83 59
(Permanence du lundi au samedi de 8h à 8h30)

Cabinet dentaire 03 81 49 81 32

Cabinet vétérinaire 03 81 49 81 48

Kinés : Ugo Fays 03 81 89 72 42
Pascal Marchand 03 81 49 84 78

Taxi 06 76 70 61 54

Mairie 03 81 49 83 17
mairie@frasne.fr
(du lundi au samedi 8h30-12h)

Communauté de communes CFD 03 81 49 88 84
Syndicat-drugéon@wanadoo.fr

Déchetterie 03 81 89 88 06
lundi, jeudi de 14h à 17h (14h à 19h en été)
et samedi 9h à 12h

Bibliothèque
1er et 3ème ven. du mois 16h30 à 17h30
Samedi 14h à 15h

Halte garderie 03 81 89 77 49

Relais petite enfance 03 81 46 94 49
ou
06 89 64 86 88

A.D.M.R. 03 81 89 87 68
lundi-mercredi-vendredi de 10h à 12h

Familles Rurales 03 81 89 85 07

Écoles
Maternelle 03 81 89 72 77
Groupe Xavier Marmier 03 81 49 83 74
Collège Émile Laroue 03 81 49 81 01

Les naissances

Bienvenue à ...

Clément Bossi né le 20 juin.
Emmie Duguet née le 05 juillet.
Léonie Jacquin née le 14 juillet.
Alessio Businaro né le 07 août.
Théa Lopes née le 18 août.
Maly-Rose Bajou née le 31 août.
Siloé Savary née le 10 septembre.
Margaux Lamy née le 20 septembre.
Louna Tissot née le 23 septembre.
Ilan et Ewan Michaut nés le 29 septembre

Les mariages

Félicitations à ...

Fanny Descamps et Ludovic Bressand le 14 août.
Karine Le Villain et Nicolas Gouget le 21 août.
Nathalie Vallet et Vincent Trebos le 25 septembre.

Les décès

Au revoir à ...

Marie Maire veuve Nicod le 12 août.
Maurice Audibert le 15 août.
Arlette Maton épouse Carrez le 16 août.
Noëlle Javaux veuve Peclet le 23 août.
Suzanne Rebouillat épouse Lafontaine le 29 août.
Monique Vieille 28 septembre.

Agenda

Octobre

- mercredi 13 : don du sang au centre d'animation
- vendredi 15 : concert 3 cliques et fanfare à la salle des fêtes à 20h30
- samedi 23 : soirée fondue du basket club salle des fêtes

Novembre

- samedi 6 : bal du basket club salle des fêtes
- jeudi 11 : Cérémonies commémoratives de l'armistice de la 1ère guerre

- dimanche 21 : bourse aux jouets AFR salle des fêtes

- vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre : marché de Noël de la Courte Echelle – salle des fêtes

Décembre

- jeudi 9 : don du sang au centre d'animation
- mercredi 15 : goûter intergénérationnel au centre d'animation
- samedi 18 : bal du CS Frasne – salle des fêtes

Responsable publication :

Olivier Guyon

Équipe rédactionnelle :

Christel Guyon
Manon Chaney
Jacky Désarménien

Crédit photos :

Jean-Jacques Courty, Olivier Guyon

Nombre d'exemplaires 850

Mail rédaction :

olivier.guyon.25@gmail.com